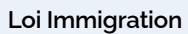


Loi de 2005 sur le handicap : accédez aux replays sur Solidarités TV !

 Mis à jour le 2 juillet 2025

 De Uriopss Île-de-France
Réseau Uniopss-Uriopss

 HANDICAP

 Loi Immigration  AAP EHPAD 45  Vidéo

INFO NATIONALE

<https://www.youtube.com/watch?v=x0FVCwoey5U&list=PLcjcQSSWwj0nZsyPiPx9QCE5dTwg3>

Solidarités TV, la chaîne du réseau Uniopss-Uriopss, a fait son retour, le 13 mars, avec une émission en direct autour du 20e anniversaire de la loi du 11 février 2005 sur le handicap. Cette grande loi de la République a certes marqué de nombreuses avancées pour l'inclusion et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, mais elle n'est que partiellement appliquée et de nombreuses personnes concernées demeurent dans l'exclusion. Plusieurs thématiques ont été évoquées à cette occasion, avec, comme lors de chaque émission, de nombreux reportages qui sont venus illustrer toute la créativité associative pour répondre, sur le terrain, aux besoins des personnes en situation de handicap.

La loi de 2005 a permis des progrès dans de nombreux domaines, mais l'écart entre les droits affichés et leur effectivité est encore très important. Comment réduire celui-ci ? Cette loi est-elle encore adaptée ? Faut-il la faire évoluer ? Telles ont été les questions auxquelles ont tenté de répondre Bernadette Pilloy, présidente du Conseil français des personnes handicapées pour les affaires européennes et internationales (CFHE), membre du Collectif Handicaps et Daniel Goldberg, président de l'Uniopss, dans le cadre d'une première table ronde.

Une deuxième séquence a porté sur la situation de la jeunesse en situation de handicap. Si la loi de 2005 avait en effet fixé de grands objectifs en matière de scolarisation des enfants en situation de handicap, force est de constater que l'exclusion de nombreux jeunes de l'enceinte scolaire est encore de mise. Quelles sont les marges de progression possibles pour mieux accompagner ces derniers ? Voici le thème sur lequel Fernand Vanobberghen, président de la Fédération générale des PEP et Katia Couton-Wyporek, coordinatrice générale de l'association Droit au savoir ont débattu. En duplex, Roland Dysli, président de l'AIRe, est intervenu sur la question de l'accompagnement des enfants à vulnérabilités multiples.

Les obligations fixées par la loi en matière d'accessibilité sont nombreuses et assez peu respectées. Souvent associées au bâti, elles concernent pourtant de nombreux autres champs comme la culture, le numérique ou encore la citoyenneté... Quels sont les principaux domaines visés et les pistes envisagées pour rendre notre société plus accessible ? Telles ont été les questions abordées par Edgar Aubisse, chargé d'études au sein de la Fondation pour le logement des défavorisés et Thomas Soret, président de l'Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds dans le cadre de la dernière table ronde de l'émission. Pascale Ribes, présidente de APF France handicap, a souligné, dans une intervention en vidéo, la nécessité d'avoir une vision large de l'accessibilité au sein de notre société. De son côté, Hafid Kekouche, responsable Santé et Médico-social au sein du Crédit Coopératif, a apporté son éclairage sur la manière dont l'accessibilité du bâti rejoint la question du handicap.

Cette émission a été réalisée grâce au soutien du Crédit Coopératif et en partenariat avec Harmonie Mutuelle.

FOCUS

Prochain rendez-vous avec Solidarités TV : le jeudi 19 juin, lors d'une émission consacrée à la santé.

- Accédez au replay de l'émission du 13 mars
- Découvrir le numéro spécial d'Union Sociale – « Loi handicap : quel bilan 20 ans après ? »
- Retrouvez l'ensemble des émissions de la chaîne et abonnez-vous